

FORMULAIRE DE CANDIDATURE FORAINE

Pour être valable, la candidature doit être introduite dans les formes prescrites et dans le délai prévu dans l'avis de vacance et comporter les informations et documents requis par celui-ci, conformément à l'article 6 du règlement communal relatif à l'organisation des activités foraines sur les fêtes foraines publiques et sur le domaine public de la Ville de Herstal. La candidature doit être adressée: soit par courrier recommandé à la Poste avec accusé de réception, soit par courrier déposé, contre accusé de réception, soit sur support durable contre accusé de réception à l'échevin délégué à l'adresse suivante : Monsieur l'Échevin du Commerce local, Administration communale de Herstal, Place Jean Jaurès, 45 à 4040 Herstal.

1. VOUS ÊTES :

A- FORAIN INDÉPENDANT PERSONNE PHYSIQUE

-Données personnelles :

Nom : Prénom : G.S.M. 1 :

Sexe : État civil : G.S.M. 2 :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Pays de naissance : Nationalité :

N° du registre national : Téléphone :

-Domicile légal :

Rue :

Numéro : Boîte : C.P. : Ville : Pays :

-Adresse de correspondance :

Rue :

Numéro : Boîte : C.P. : Ville : Pays :

B- GÉRANT D'UNE SOCIÉTÉ FORAINE

-Données personnelles :

Nom : Prénom : G.S.M. 1 :

Sexe : État civil : G.S.M. 2 :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Pays de naissance : Nationalité :

N° du registre national : Téléphone :

-Domicile légal :

Rue :

Numéro : Boîte : C.P. : Ville : Pays :

-Données de l'entreprise :

Nom de l'entreprise : Forme juridique :

-Siège social de l'entreprise:

Rue :

Numéro : Boîte : C.P. : Ville : Pays :

2. DONNÉES ADMINISTRATIVES

N° BCE/ TVA/ BTW : Guichet d'entreprise :

3. MÉTIER FORAIN

- *Identification du métier*

Nom du métier : Catégorie :

Immatriculation : N° de châssis :

N° de police incendie : Nom de la compagnie :

N° de police R.C. : Nom de la compagnie :

- *Dimensions du métier (en m)* Façade : Profondeur : Hauteur : Diamètre :

- *Dimensions de la caisse* Façade : Profondeur : Hauteur :

4. EMPLACEMENT POUR LEQUEL IL EST POSTULÉ

Nom de la foire ou de la fête foraine :

Date de la manifestation : Numéro de l'emplacement :

5. LISTE DES ANNEXES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

- A. Lorsqu'il s'agit d'une entreprise foraine, une copie complète des statuts** et des modifications** ainsi que la copie (recto et verso) de la carte d'identité** du (ou des) gérant(s).
- B. Copie (recto et verso) de la carte d'identité** du candidat ainsi que de celle de son conjoint.
- C. Copie de l'autorisation patronale** d'activités foraines ou d'activités ambulantes du candidat.
- D. Un extrait de casier judiciaire « *modèle 2* » original** délivré depuis moins d'un mois pour le détenteur de l'autorisation patronale et son conjoint.
- E. Liste de toutes les personnes susceptibles d'occuper l'emplacement* et, pour celles-ci, les mêmes documents que ceux réclamés aux trois points précédents au détenteur de l'autorisation patronale.
- F. La preuve** de votre affiliation à une assurance incendie et la preuve du paiement de la prime.
- G. La preuve** de votre affiliation à une assurance R.C. et la preuve du paiement de la prime.
- H. Lorsqu'il s'agit d'une attraction foraine au sens de l'Arrêté royal du 18 juin 2003 relatif à l'exploitation des attractions foraines :
 - 1/ l'analyse des risques du métier renseigné ci-dessus, ses résultats et les mesures préventives fixées sur cette base, conformément aux dispositions de l'Arrêté royal du 18 juin 2003.
 - 2/ l'attestation** d'entretien annuel du métier renseigné ci-dessus conforme aux dispositions de l'Arrêté royal du 18 juin 2003.
 - 3/ la vérification périodique** du métier renseigné ci-dessus (type A = 3 ans, type B = 10 ans) conforme aux dispositions de l'Arrêté royal du 18 juin 2003.
- I. L'attestation de conformité de l'installation électrique** du métier renseigné ci-dessus conforme à la législation en vigueur.
- J. L'attestation de conformité de l'installation gaz** du métier renseigné ci-dessus conforme à la législation en vigueur.
- K. L'attestation de conformité des extincteurs** présents dans le métier renseigné ci-dessus conforme à la législation en vigueur.
- L. Copie de la preuve que l'attraction foraine exploitée au moyen d'animaux satisfait aux prescriptions réglementaires en la matière.
- M. Copie de la preuve que l'établissement de gastronomie foraine avec ou sans service à table et les personnes qui y sont occupées satisfont aux conditions réglementaires en matière de santé publique.

* Les personnes visées à l'article 11 §1 points 1 à 5 de l'Arrêté royal du 24 septembre 2006 : 1- L'industriel forain, 2- Le (ou les) personne(s) responsable(s) de la gestion journalière de la société foraine, 3- Le conjoint ou le cohabitant légal de 1- ou 2-, 4- Le (ou les) associé(s) de fait du titulaire de l' « autorisation patronale », 5- Les personnes titulaires de l'autorisation de « préposé responsable ».

** Le document déjà en possession du service du Commerce de la Ville de Herstal ne doit pas être renouvelé si les renseignements qu'il fournit sont d'actualité et si sa date d'échéance de validité est non échue.

6. SIGNATURE DU CANDIDAT FORAIN

Je certifie que les informations reprises sur le présent formulaire de candidature, ainsi que toutes les annexes fournies sont exactes et conformes. Je m'engage à présenter sur simple demande toutes les pièces justificatives originales aux délégués des services communaux, policiers, fédéraux et à fournir la feuille de mise en place du métier forain lors de son montage.

Par la signature du présent document, j'ai été informé(e) que la Ville est autorisée à traiter mes données (reprises dans le présent document) en raison de ses missions d'intérêt public et aux strictes fins d'assurer l'accomplissement de ces missions et envoi de toute information y relative. En sa qualité de responsable de traitement, la Ville, sise voir infra, traite les données personnelles qui lui sont confiées dans le respect du Règlement général de la protection des données (RGPD). Les données sont conservées aussi longtemps que le demandeur sera inscrit à la BCE pour exercer l'activité pour laquelle il sollicite la présente autorisation. L'Autorité de Protection des données est compétente en cas de litige avec la Ville relatif au traitement de vos données. Pour faire valoir vos droits relatifs à vos données à caractère personnel (à savoir, le droit de demander une copie des données, le droit de rectification, effacement et portabilité des données ainsi que le droit de limiter ou de s'opposer au traitement), vous pouvez vous adresser par email à dpo@herstal.be ou par courrier à Ville de Herstal, DPO, Place Jean Jaurès 45, 4040 Herstal avec pour objet « RGPD – service du Commerce – activités foraines »).

Nom : Prénom : Fait à : Date :

Signature obligatoire (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») :

